

Roosevelt et les Afro-Américains : une nouvelle donne ?

Fabien Curie

Université de Strasbourg

FRANKLIN DELANO ROOSEVELT fut élu en 1932 grâce à son volontarisme, parce qu'il promettait de sortir son pays de la crise économique et de ne laisser personne sur le bord du chemin. La population afro-américaine parut néanmoins peu réceptive aux arguments du candidat démocrate, et accorda plus de deux tiers de ses suffrages à Herbert Hoover, le président républicain sortant. Hoover ne devait toutefois ce soutien ni à son bilan, bien terne, à la tête du pays, ni à son intérêt, très limité, pour la cause noire, mais à une fidélité des électeurs noirs au Parti républicain qui remontait au Grand Émancipateur, Abraham Lincoln. Roosevelt pâtissait, *a contrario*, de la mauvaise image de son parti auprès de la population noire. Le Parti démocrate était en effet dominé par sa puissante faction sudiste, conservatrice et raciste, les *dixiecrats*, dont le candidat à la vice-présidence, John Nance Garner, était lui-même un représentant. La priorité de Roosevelt était de recouvrer la croissance économique, et parce qu'il avait pour cela besoin du soutien de son parti, il ne pouvait remettre en cause le *statu quo* racial en prenant des mesures en faveur des Noirs.

Comment expliquer, dès lors, qu'à l'occasion du scrutin de mi-mandat de 1934, soit deux années seulement après l'élection de Roosevelt, l'électorat noir bascula de façon durable dans le camp démocrate ? Il convient de s'interroger sur les raisons qui amenèrent une majorité d'Afro-Américains à prendre parti pour le *New Deal*, en dépit du fait que la politique de Roosevelt n'était pas *a priori* destinée à leur venir en aide. En ces temps de crise économique, il semble que ce soient les aides apportées par le *New Deal* qui emportèrent l'adhésion de la population noire. Ainsi, si les Afro-Américains bénéficièrent du *New Deal*, c'est davantage en tant que catégorie socio-économique défavorisée qu'en tant que minorité raciale.

Pour tenter de le démontrer, nous articulerons notre analyse en trois temps. Nous reviendrons d'abord sur les inégalités raciales structurelles de la société américaine, que la conjoncture économique ne fit qu'aggraver. Nous verrons que les premières mesures du *New Deal*, en omettant de prendre en compte le sort des Afro-Américains, contribuèrent même souvent à renforcer ces inégalités, notamment et surtout dans le Sud. Nous nous intéresserons, dans un deuxième temps, au tournant progressiste pris par Roosevelt au milieu des années 30. Grâce à une administration soucieuse d'éviter les écueils des premières années, le *Second New Deal* s'avéra plus profitable à la population noire, notamment sur le plan économique, bien que les questions liées au racisme endémique, comme les lynchages, fussent restées sans réponse. Nous verrons, pour terminer, que les espoirs et les frustrations nés avec le *New Deal* engendrèrent une montée des revendications raciales à l'aube des années 1940. Tandis que le pays s'orientait vers une économie de guerre et que les Afro-Américains étaient toujours victimes de discrimination, certains dirigeants noirs optèrent pour une stratégie plus offensive et frontale vis-à-vis du pouvoir, qui préfigura le mouvement pour les droits civiques des années 1950-1960.

Les premières années : un *New Deal* seulement pour les Blancs

Lorsque Franklin Roosevelt prit ses fonctions en 1933, la plupart des Noirs, soit près de 80 %, vivait dans les États du Sud, dans lesquels une série de mesures avait été prise pour priver les citoyens noirs du droit de vote¹. La privation du droit de vote, ou *disfranchisement*, n'était qu'une manifestation parmi d'autres du racisme systématisé en vigueur dans le Sud. Dès la fin de la Reconstruction et jusqu'au début du XX^e siècle, les États du Sud adoptèrent des lois visant à restreindre les droits et les libertés des Afro-Américains. La distinction sociale entre maîtres et esclaves fut remplacée par une distinction raciale entre Blancs et Noirs. Dans les

¹ Parmi ces mesures, on peut citer la *understanding clause*, qui stipulait que chaque personne se présentant à un bureau de vote devait être capable de lire la constitution ; la *grandfather clause*, qui exigeait de l'électeur qu'il ait eu un grand père inscrit sur les listes électorales en 1865, ou encore la *poll tax*, qui obligeait les électeurs à s'acquitter d'une certaine somme d'argent pour pouvoir se rendre aux urnes.

Roosevelt et les Afro-Américains : une nouvelle donne ?

lieux publics tels que les restaurants, les hôtels, les transports publics ou encore les écoles, une ségrégation stricte fut instaurée. Des lois furent également votées pour interdire tout mariage interracial. Suite au fameux procès *Plessy vs Ferguson* (163 U.S. 537), la Cour suprême des États-Unis elle-même, pourtant garante de la Constitution, abonda dans le sens de ces lois, en officialisant, en 1896, l'idée de « séparés mais égaux ». À partir de cette date, la ségrégation raciale devenait légale.

En dépit de ce que déclarait la Cour suprême, les lieux publics réservés aux Noirs étaient séparés, mais pas égaux. Les écoles blanches étaient souvent situées dans des locaux propres et bien entretenus, tandis que les écoliers noirs devaient se masser dans des cabanes en bois en mauvais état et mal chauffées. Dans les tribunaux, les jurys (dont les Noirs étaient exclus) prenaient presque systématiquement le parti des Blancs, et très rares étaient les avocats blancs qui acceptaient de défendre des Afro-Américains. Ces derniers étaient parfois lynchés devant une foule de badauds ravis. Entre 1890 et 1930, 2 771 exactions de ce type eurent lieu ; la plupart des victimes vivaient dans le Sud et étaient noires (Hirsch : 51).

La population noire était également pénalisée sur le plan économique. Dépouillés de toute richesse et de tout patrimoine lorsqu'ils furent affranchis, la plupart des Afro-Américains durent se mettre au service de Blancs aisés. De nombreuses femmes noires occupèrent ainsi des emplois de domestiques, tandis que les hommes devinrent métayers. Ces emplois pénibles, peu ou pas qualifiés, devinrent au fil du temps des emplois réservés aux Noirs, des *Negro jobs*. Toute promotion sociale ou économique était sinon impossible, du moins très limitée, d'autant que le sort de ces domestiques et de ces travailleurs agricoles reposait entre les mains de leurs employeurs blancs. Interrogé par l'historien Studs Terkel sur son vécu de la crise économique de 1929, un Afro-Américain déclara ainsi : « les Noirs sont nés dans la dépression. Cela ne voulait pas dire grand-chose pour eux, la Grande Dépression américaine, comme vous dites. [...] Elle n'est devenue officielle que lorsqu'elle a frappé les Blancs » (Terkel : 82). Comme le sous-entend cet homme, les causes de la précarité des Noirs étaient davantage structurelles que conjoncturelles.

Il n'en demeure pas moins que les conséquences de la crise économique furent dévastatrices pour la population afro-américaine. Entre 1929 et 1932, les revenus agricoles furent divisés par trois, et les

métayers noirs furent expulsés en masse (Grubbs : 17). Quant aux travailleurs domestiques, ils percevaient, à eux seuls, 43 % des aides sociales accordées en 1934 (Hine et Thompson : 241). De nombreux Afro-Américains sans toit furent contraints de migrer vers les villes et vers le Nord, accentuant ainsi une tendance débutée au sortir de la Première guerre mondiale. La situation économique dans les pôles industriels du Nord n'était toutefois guère plus favorable. Alors que le travail se raréfiait, les *Negro jobs* étaient désormais courtisés par les chômeurs blancs. Certains employeurs n'hésitèrent pas à limoger leurs employés noirs pour les remplacer par des Blancs, avec l'accord tacite de syndicats peu enclins à défendre les droits des Afro-Américains. Ainsi, dans des villes comme Philadelphie, New York, Détroit ou Chicago, le taux de chômage des hommes noirs se situait entre 40 et 60 % au début des années trente. Les Afro-Américains qui parvenaient à conserver leur emploi devaient, en contrepartie, composer avec une discrimination salariale évidente par rapport à leurs collègues blancs. « Les cuisiniers blancs gagnaient 40 dollars par semaine », relate un Afro-Américain, « mais moi je ne recevais que 21 dollars pour faire la même chose qu'eux, plus tout le reste » (Terkel : 42). Dans une usine de carrosserie de Détroit, les ouvriers noirs percevaient 10 cents par heure de moins que leurs collègues blancs pour un travail équivalent.

Fort de son large succès à l'élection, Roosevelt proposa un arsenal de mesures pour sortir le pays de la crise. Son *New Deal* se voulait un engagement fort pour recouvrer la croissance économique, notamment grâce à une place prépondérante de l'administration fédérale. En quelques mois seulement, de nombreuses agences gouvernementales furent créées pour déclencher et encadrer la reprise économique. La plupart de ces agences devinrent pourtant rapidement une source de mécontentement pour les Afro-Américains. Loin d'être le programme global et non-discriminatoire qu'il avait vocation à être, le *New Deal* ne prenait, en effet, pas suffisamment en compte la spécificité de la situation des Noirs américains. « Roosevelt, ainsi que la plupart de ses conseillers, hormis des sentiments humanistes généraux, n'avaient que peu de compassion ou de simple intérêt pour la communauté noire » (Zangrando 1980 : 101). Les mesures fédérales offertes par le *New Deal*, par la façon dont elles furent pensées, puis appliquées localement, bénéficièrent ainsi presque exclusivement aux Blancs.

La Loi d'ajustement agricole (*Agricultural Adjustment Act* ou AAA), qui entendait venir en aide aux agriculteurs face à leurs

Roosevelt et les Afro-Américains : une nouvelle donne ?

problèmes de surproduction, fut l'une des mesures phares du *New Deal*. Par le biais de l'Agence d'ajustement agricole (*Agricultural Adjustment Administration* ou AAA), chargée de mettre en place la loi, des indemnités compensatrices étaient versées aux agriculteurs s'ils acceptaient de ne pas planter de coton. Le but était de faire remonter le prix des produits agricoles pour accroître les revenus des agriculteurs, ruinés par la crise. Or le problème résidait dans le fait que l'intendance locale de cette agence était laissée aux administrateurs et propriétaires terriens du Sud, qui décidaient de la façon dont les subsides fédéraux devaient être distribués. Les conséquences de l'AAA furent doublement préjudiciables pour les fermiers noirs. À cause de leur statut précaire, dépendants des propriétaires terriens, les paysans noirs n'étaient pas en mesure de faire entendre leur voix. « Les chèques de l'Administration d'ajustement agricole terminèrent souvent dans les mains des propriétaires, qui en privèrent les métayers et les travailleurs agricoles » (Wilkins : 127). Ainsi, tandis que les revenus bruts annuels moyens des propriétaires terriens doublèrent entre 1932 et 1934, passant de 50 000 à 100 000 dollars, les revenus moyens des métayers passaient de 379 à 355 dollars par an (Grubbs : 20). L'autre effet néfaste de l'AAA tenait au fait que les propriétaires terriens, invités à réduire leurs surfaces cultivables, en profitèrent pour expulser leurs employés noirs. Des mesures de précaution avaient bien été prévues dans la loi pour éviter ces écueils, mais elles furent le plus souvent contournées.

Adoptée en juin 1933, la Loi de redressement industriel national (*National Industrial Recovery Act* ou NIRA) fut l'un des rouages essentiels du *New Deal*. Son but était de stimuler la reprise en régulant l'économie par des mesures fédérales. La NIRA fut également à l'origine d'avancées sociales majeures en reconnaissant le droit à la syndicalisation, en établissant des salaires minimum et en limitant la durée de travail hebdomadaire. L'Agence de redressement national (*National Recovery Administration* ou NRA) fut fondée dans le sillage de la loi pour assurer son application. Mais à l'instar de l'AAA, la NRA montra ses limites en matière d'égalité raciale. Les catégories professionnelles dans lesquelles les Afro-Américains étaient majoritaires, comme les travailleurs agricoles ou domestiques, n'étaient, en effet, pas concernées par ces nouvelles mesures. Les rares ouvriers noirs qui virent leurs salaires augmenter durent, quant à eux, subir les méthodes peu scrupuleuses des « employeurs qui

découvrirent qu'ils pouvaient se soustraire à ces codes ou les ignorer en toute impunité » (Wolters : 213-214). De nombreux patrons préférèrent en effet licencier leurs employés noirs plutôt que d'augmenter leurs salaires.

Le Corps civil de protection de l'environnement (*Civilian Conservation Corps* ou CCC) avait, quant à lui, vocation à donner du travail à de jeunes hommes dans le cadre de vastes projets de reforestation. Il permettait, en outre, à ces jeunes gens de s'instruire en leur offrant des cours du soir. Entre 1933 et 1942, 200 000 jeunes Afro-Américains trouvèrent du travail grâce au CCC. Mais en dépit de ses résultats, le CCC toléra également des pratiques discriminatoires et ségrégationnistes. D'une part, le recrutement des candidats au programme fut confié à des agences locales, lesquelles embauchèrent souvent des candidats blancs au détriment de jeunes Noirs nécessaires. D'autre part, pour les jeunes Afro-Américains retenus dans le programme, se posait le problème d'absence de mixité raciale. Le CCC était en effet géré par le Ministère de la défense, et de ce fait, c'est « la politique ségrégationniste des Forces Armées [qui] prévalut » (Hamilton & Hamilton : 15). Dans ces camps, on réservait aux jeunes Noirs des emplois peu ou pas qualifiés, tandis que les postes d'encadrement étaient confiés aux Blancs.

Les organisations de défense des droits civiques tentèrent de réagir face au traitement discriminatoire des Noirs par l'administration Roosevelt. De par sa taille et son influence, la *National Association for the Advancement of Colored People* (NAACP) était alors le principal groupe de défense des Noirs américains. Depuis sa création en 1909, la NAACP s'était donné pour mission de veiller à ce que les droits et les libertés des Afro-Américains inscrits dans la Constitution soient respectés. Il s'agissait notamment de garantir le droit de vote pour tous et sur tout le territoire, de faire en sorte que l'égalité des chances dans l'éducation soit respectée, ou encore de réclamer que les Noirs jouissent des mêmes droits que les Blancs dans les tribunaux. Jusqu'à l'arrivée du *New Deal*, la NAACP s'était peu préoccupé des questions économiques, mais l'inaction de l'administration Roosevelt à l'égard des Afro-Américains l'incita à réagir. L'association, consciente des limites de son influence auprès du pouvoir, entreprit de conduire des investigations sur les manquements du *New Deal* vis-à-vis des Noirs et confia ensuite à son magazine, *The Crisis*, le soin d'en publier les résultats. Après une série d'articles consacrés aux diverses agences gouvernementales, la conclusion du magazine fut sévère. Les

Roosevelt et les Afro-Américains : une nouvelle donne ?

Noirs, pouvait-on y lire, « devraient maintenant se rendre compte que les hommes au pouvoir dans l'administration Roosevelt n'ont rien à leur offrir » (*The Crisis* 42.3 : 80).

En l'espace de trois mois seulement, Franklin Roosevelt et son équipe avaient pris un ensemble de mesures fortes pour tenter de juguler la crise, mesures que l'historien William E. Leuchtenburg n'hésite pas à qualifier de « série de réformes la plus extraordinaire de l'histoire de la nation » (Leuchtenburg : 61). Les Noirs américains avaient néanmoins de nombreuses raisons de ne pas se satisfaire du bilan des « Cent Jours » de Roosevelt, dont ils avaient été « en grande partie spectateurs » (Badger : 161). Parce qu'il n'avait pas pris en compte la dimension raciale, le *New Deal* n'avait pas suffisamment bénéficié à la population noire et avait même, dans certains cas, aggravé son sort. En outre, en confiant la mise en place des mesures gouvernementales à des administrateurs locaux, notamment dans le Sud, l'administration Roosevelt n'avait pas su anticiper le fait que les Afro-Américains subiraient un traitement discriminatoire.

En dépit de tous ces motifs de mécontentement, les électeurs noirs se prononcèrent majoritairement en faveur du parti démocrate lors des élections de mi-mandat de 1934. Cet événement, qui marqua un tournant historique en mettant fin à une tradition d'allégeance au parti républicain, peut surprendre. On peut néanmoins l'expliquer par le fait que les premières mesures du *New Deal* s'étaient surtout avérées néfastes pour les Afro-Américains vivant dans le Sud. Or ces personnes étaient alors, dans leur très grande majorité, privées du droit de vote et ne pouvaient donc pas exprimer leur mécontentement par les urnes. *A contrario*, la population noire des pôles industriels, qui était en mesure de voter, avait davantage bénéficié des mesures du *New Deal*, comme l'explique l'historienne Cheryl Lynn Greenberg, en prenant l'exemple de New York :

Le *New Deal* contribua aussi à améliorer significativement la situation à Harlem. En dépit de ses limites, les Noirs profitèrent considérablement des programmes d'aides sociales. Les aides financières n'étaient peut-être pas aussi importantes qu'elles auraient pu l'être, ou aussi généreuses qu'elles l'étaient vis-à-vis des Blancs, mais elles empêchèrent néanmoins des milliers de personnes d'avoir faim ou d'être expulsées de chez elles. (Greenberg : 216)

Ainsi, c'est en raison de leur surreprésentation dans les couches les plus défavorisées de la population américaine que les Afro-Américains profitèrent, dans le Nord essentiellement, des aides sociales que l'administration Roosevelt octroya aux plus démunis. C'est ce qui conduisit les Noirs en mesure de voter à témoigner leur soutien au *New Deal*, et ce « avant même que l'administration Roosevelt n'eût fait beaucoup pour eux en particulier », c'est-à-dire avant le *Second New Deal* (McElvaine : 192).

Le *Second New Deal* : des opportunités économiques accrues en dépit d'un *statu quo* racial

Les années 1934-1935 furent marquées par de nombreuses grèves et une montée des mouvements contestataires. La seule année 1934 vit éclater 1 800 conflits, impliquant 1,5 million de travailleurs. Les slogans populistes du sénateur de Louisiane, Huey Long, ou du Père Charles Coughlin trouvèrent un écho favorable dans l'opinion publique. Même le Parti communiste, jusqu'alors marginal, vit sa popularité s'accroître, notamment auprès des Afro-Américains, grâce à ses actions en faveur des plus démunis². En fin stratège, plus pragmatique qu'idéologue, Roosevelt comprit qu'il devait poursuivre et amplifier sa politique réformiste et interventionniste afin de répondre aux attentes de la population, d'autant que les élections législatives de 1934 lui conférèrent une légitimité certaine. Les députés démocrates remportèrent en effet 322 sièges sur 435 à la Chambre des représentants. Les conditions semblaient donc réunies pour donner au *New Deal* un second souffle. « C'est maintenant ou jamais ! », déclara Harry Hopkins, l'un des bras droits du président (cité dans Leuchtenburg : 117). La question est de savoir si ce *Second New Deal*, comme le nomment souvent les historiens, allait représenter une nouvelle donne pour les Afro-Américains après les déceptions des premières années de l'administration Roosevelt ?

² En 1931, le Parti communiste (CPUSA) marqua les esprits en venant en aide à neuf jeunes Noirs accusés à tort d'avoir violé deux femmes blanches, lors du procès de Scottsboro. Par la suite, les communistes vinrent notamment en aide aux Noirs susceptibles d'être expulsés de leurs logements, ou en organisant des comités de chômeurs (*Unemployment Councils*) chargés d'organiser les sans-emplois et de leur venir en aide. Dans le Sud, le CPUSA établit un syndicat des métayers (*Sharecroppers' Union*) pour venir en aide aux agriculteurs noirs.

Roosevelt et les Afro-Américains : une nouvelle donne ?

L'une des agences les plus importantes créées lors du *Second New Deal* fut la *Works Progress Administration* (WPA) dans le cadre du *Emergency Relief Appropriation Act* d'avril 1935. Ce programme avait pour but de donner du travail aux nombreux chômeurs américains, notamment à travers la construction de bâtiments publics et de routes, ou encore de financer des projets culturels ou artistiques. Les Noirs américains bénéficièrent pleinement de ce programme ; à titre d'exemple, un tiers des personnes employées par le WPA à Chicago en 1939 étaient noires (Cohen : 279). Au niveau national, la proportion d'Afro-Américains qui bénéficièrent des emplois du WPA se situait entre 15 et 20 %, alors qu'ils ne représentaient que 10 % de la population américaine (McElvaine : 193). Le salaire moyen d'une personne employée par le WPA n'était alors que de 55 dollars, mais l'agence permit néanmoins à de nombreuses familles noires américaines de survivre. Le rôle de l'agence ne fut toutefois pas seulement d'ordre économique : grâce à son programme d'éducation, le WPA permit à 250 000 Afro-Américains d'apprendre à lire et à écrire, et donna par là-même du travail à 5 000 enseignants noirs.

Dans le Sud, les Noirs américains purent s'appuyer sur une nouvelle entité créée en 1937, l'Agence de sécurité agricole (*Farm Security Administration* ou FSA). Il s'agissait pour le gouvernement d'acheter des terres, puis de les louer ou de les vendre à de petits exploitants agricoles. Grâce à des taux d'intérêt peu élevés, nombre de fermiers purent ainsi réhabiliter leurs terres, voire en acquérir de nouvelles. À la tête du FSA, Will Alexander, originaire du Sud, veilla à ne pas renouveler les erreurs de l'AAA en évitant toute discrimination à l'égard des fermiers noirs. Dans l'État de Louisiane par exemple, cette nouvelle agence aida 791 fermes à voir le jour, et un tiers d'entre elles était occupé par des fermiers noirs. Le FSA employa en outre un grand nombre de superviseurs noirs.

L'Agence nationale pour la jeunesse (*National Youth Administration* ou NYA) avait pour objectif d'aider de jeunes Américains déscolarisés en leur offrant du travail. Sous l'impulsion de son directeur, Aubrey Williams, originaire du Sud et également sensible à la cause raciale, une Division des affaires noires (*Division of Negro Affairs*) fut créée, avec à sa tête la très charismatique Mary McLeod Bethune. Il s'agissait, là encore, d'éviter les écueils passés en veillant à ce que les jeunes Afro-Américains soient aidés au même titre que les jeunes Blancs. Née de parents esclaves, ancienne éducatrice, Mary McLeod Bethune mit ses compétences et son

dynamisme au service de la cause raciale, et la NYA permit à 300 000 jeunes Noirs de travailler ou de financer leurs études. En dépit de la persistance de pratiques discriminatoires et ségrégationnistes au sein de ses camps, le CCC employa également de nombreux jeunes Afro-Américains. Avant 1936, 6 % seulement des personnes employées dans les camps du CCC étaient noires, mais ce chiffre atteignit 11 % en 1938, grâce aux efforts de Harold Ickes, qui fut président de l'antenne NAACP de Chicago avant de devenir Secrétaire à l'Intérieur de l'administration Roosevelt (Sitkoff : 74).

Le *Social Security Act* fut, en revanche, nettement moins favorable à la population noire que le WPA, le FSA ou le NYA. Mise en place en 1935, cette loi entendait protéger les citoyens les plus fragiles par le biais d'une assurance vieillesse et d'une assurance chômage. Or, le problème résidait dans le fait que la loi ne concernait pas les travailleurs agricoles ou domestiques, professions dans lesquelles les Afro-Américains étaient très représentés³. Les élus démocrates sudistes, dont la plupart percevait les Noirs comme oisifs, paresseux et prompts à profiter des aides de l'État, se seraient opposés à cette loi si celle-ci avait englobé les Afro-Américains. Cette omission était donc le résultat d'un compromis, « le produit, non pas d'un racisme en soi, d'une intention consciente de discriminer, mais du paradigme racial américain », comme l'estime l'historienne Mary Poole (Poole : 175). Ceci eut néanmoins pour conséquence d'exclure environ deux tiers des travailleurs noirs de la couverture offerte par la sécurité sociale.

En dépit des limites du *Social Security Act*, le second *New Deal* représenta un progrès certain par rapport aux mesures prises lors de l'année 1933. L'administration Roosevelt n'entreprit rien ou presque en faveur de la population noire en tant que telle, mais elle avait néanmoins fait en sorte que les Afro-Américains ne soient pas exclus des mesures fédérales. En tant que catégorie socio-économique défavorisée de la population, les Noirs furent ainsi bénéficiaires des aides sociales et des emplois aidés octroyés par le *New Deal*. Déjà amorcé en 1934, le changement d'allégeance des électeurs noirs en faveur des démocrates se confirma lors de l'élection présidentielle de 1936 ; Roosevelt remporta 70 % des votes dans certaines circonscriptions noires, et même 81 % à Harlem (Robbins : 68). La

³ À l'époque, les emplois domestiques étaient en effet occupés à 90 % par des femmes, noires pour la plupart.

Roosevelt et les Afro-Américains : une nouvelle donne ?

popularité du président pouvait se mesurer dans la presse noire. L'*Atlanta Daily World*, qui avait pourtant choisi de ne soutenir aucun candidat quatre ans plus tôt, mit en avant le bilan positif de l'administration Roosevelt en faveur des Noirs. Dans ces conditions, « pourquoi changer ? », s'interrogeait le journal (*Atlanta Daily World* : 6). Le *New York Amsterdam News*, qui s'était opposé à Roosevelt par le passé, déclara pour sa part que le *New Deal* avait donné « des emplois aux chômeurs, de la nourriture à ceux qui avaient faim, et de l'espoir à ceux qui n'en n'avaient plus » (*New York Amsterdam News* 1936 : 14).

La popularité de Roosevelt et du *New Deal* auprès de la population noire peut également s'expliquer par la présence, au sein du gouvernement, de personnes sensibles à la cause raciale. Nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer des personnalités comme Harold Ickes, Aubrey Williams ou encore Will Alexander qui veillèrent à ce que les agences dont ils avaient la charge limitent les pratiques discriminatoires à l'égard des Afro-Américains. On peut également citer Clark Foreman, qui fut nommé conseiller aux affaires raciales au sein du département de l'intérieur, dirigé par Ickes. Pour qualifier des hommes comme Williams, Alexander ou Foreman, originaires du Sud mais défendant les droits des Noirs, l'historien John Kirby emploie le terme « *Southern race liberals* » (Kirby : 49).

La principale alliée des Afro-Américains au sommet de l'État était, sans nul doute, l'épouse du président, Eleanor Roosevelt. Même si la première dame ne disposait officiellement d'aucun pouvoir, elle eut un rôle important en plaidant constamment la cause des Noirs auprès de son époux. Elle développa de surcroît des relations d'amitié avec certaines personnalités noires, comme le secrétaire national de la NAACP, Walter White, ou encore Mary McLeod Bethune. Le soutien constant d'Eleanor Roosevelt à la population noire contribua, sans nul doute, à rehausser l'image de son mari, qui évita pour sa part d'exprimer sa sympathie à l'égard des Afro-Américains, de peur d'offusquer les membres sudistes de son parti.

De nombreux Afro-Américains rejoignirent également les rangs de l'administration Roosevelt. Ces derniers avaient pour particularité de ne pas être issus de la vie politique et furent recrutés davantage pour leurs compétences que pour leur soutien au Parti démocrate. En 1940, ils étaient une centaine à avoir travaillé au sein de l'administration du *New Deal*. La plus connue et la plus influente d'entre eux était Mary McLeod Bethune. Proche d'Eleanor Roosevelt

et d'organisations de défense des droits civiques comme la NAACP, Bethune n'eut de cesse, en dépit de prérogatives limitées, de faire entendre sa voix et celle de son peuple au sein du gouvernement. Car si elle considérait le président « comme un ami » (Bethune : 54), Bethune n'hésita pas à lui faire part de son impatience quant au fait que la situation des Afro-Américains tardait à évoluer. Bethune fut néanmoins une porte-parole fidèle du gouvernement auprès de sa communauté et elle contribua, sans nul doute, à accroître la popularité du *New Deal* au sein de la population noire. Robert C. Weaver comptait également parmi les personnalités noires les plus influentes du *New Deal*. Diplômé en économie après des études à l'université de Harvard, Weaver rejoignit l'administration Roosevelt, à 27 ans seulement, pour y occuper le poste de conseiller aux affaires noires auprès de Clark Foreman, avant de le remplacer. Il endossa ensuite diverses fonctions au sein du gouvernement jusqu'en 1944. Proche de la NAACP, avec laquelle il avait travaillé, Weaver tenta, à l'instar de Bethune, mais dans un style moins flamboyant, d'infléchir la politique fédérale en direction d'une prise en compte plus importante des besoins spécifiques aux Afro-Américains.

Les membres noirs du *New Deal* prirent l'habitude de se concerter et de se rencontrer régulièrement et formèrent ainsi, autour de Bethune et Weaver, un groupe informel souvent appelé *Black Cabinet*. La plupart des membres noirs de l'administration Roosevelt avaient été nommés dans des ministères différents ; il s'agissait donc pour eux de tenter de coordonner leurs actions afin de parler d'une seule voix. Le *Black Cabinet* servait également de relais entre le *New Deal* et les associations de défense des Noirs, ce qui plaçait ses membres dans une position assez délicate. Aux yeux des organisations noires, les Afro-Américains en poste dans l'administration Roosevelt se devaient de représenter leur peuple, de relayer ses exigences au sommet de l'État, de se montrer intraitables et d'obtenir des résultats tangibles. Dans l'esprit de leurs collègues et supérieurs blancs, les *New Dealers* noirs devaient en revanche faire preuve de patience, de modération et ne pas se montrer trop revendicatifs.

En dépit du symbole fort que représentait leur présence au sein de l'exécutif fédéral, ces responsables noirs n'occupaient que des fonctions de conseillers. Leur capacité à influencer sur les décisions politiques était donc limitée, et dépendait étroitement de la liberté et de l'intérêt que leur accordait leur hiérarchie. Si certains, comme Weaver et Bethune, pouvaient compter sur le soutien et la

Roosevelt et les Afro-Américains : une nouvelle donne ?

bienveillance de leurs supérieurs, d'autres comme Robert L. Vann, connurent de cruelles désillusions. Vann fut nommé en 1933 au poste d'assistant auprès du ministre de la justice, Homer Cummings, après une carrière de rédacteur en chef du journal noir *Pittsburgh Courier*. Vann n'eut jamais de contact direct avec son ministre et on ne lui confia que des tâches sans importance. À l'instar de Robert L. Vann, la plupart des conseillers noirs employés par le *New Deal* durent se contenter de rôles secondaires et accepter la hiérarchie raciale tacite au sein du gouvernement. Pourtant, dans le contexte de l'époque, la simple présence, au sein du gouvernement, d'un nombre important de personnalités noires de qualité fut un message positif envoyé aux Afro-Américains. Ceci ne doit toutefois pas occulter le fait que sur le fond, le statut des Noirs, notamment dans le Sud, ne connut aucune évolution positive.

S'il est un domaine dans lequel Roosevelt et son administration suscitèrent d'importants espoirs au sein de la communauté noire, c'est bien sur la question des violences raciales, et plus particulièrement au sujet des lynchages. Le lynchage consistait à exécuter un individu en public, la plupart du temps par pendaison, et s'accompagnait souvent de sévices et de mutilations. Cette pratique barbare existait dans le Sud depuis des décennies. On dénombra un total de 2 771 lynchages entre 1890 et 1930, et la plupart des victimes vivaient dans le Sud et étaient noires (Hirsch : 51). La crise économique et l'envolée du chômage amplifièrent le phénomène. La raréfaction des emplois exacerba en effet les tensions raciales, et fit passer le nombre de lynchages de 7 en 1929 à 28 en 1933 (Zangrando 1980 : 6-7). Les lynchages, par leur caractère spectaculaire et cruel, étaient la manifestation la plus visible d'un système raciste qui entendait maintenir les Afro-Américains dans une position d'infériorité et de soumission à l'égard des Blancs. De nombreuses organisations de défense des Noirs, comme la *National Association for the Advancement of Colored People*, considéraient ainsi que de telles pratiques ne pouvaient perdurer dans une démocratie.

Dès sa création, la NAACP s'était attachée à dénoncer et condamner ces pratiques. C'est d'ailleurs une émeute raciale particulièrement sanglante, qui eut lieu en 1908 à Springfield dans l'Illinois, qui incita quelques Blancs philanthropes, bientôt rejoints par W.E.B. Du Bois, le célèbre intellectuel noir, à créer cette nouvelle organisation. Dix ans plus tard, un responsable noir de l'organisation nommé Walter White entreprit même d'enquêter sur les lynchages

dans le Sud. Grâce à sa peau claire et sous couvert d'une fausse identité, White infiltra un groupe de lyncheurs au péril de sa vie, et en tira un livre⁴. Lorsque Franklin Roosevelt arriva au pouvoir en 1933, Walter White était pris les rênes de la NAACP, et il entendait bien mener une nouvelle campagne de mobilisation contre les lynchages. Même si Franklin Roosevelt n'avait montré que peu de signes de compassion à l'égard de la cause noire, la NAACP pensait, en effet, que le climat généré par le *New Deal*, et notamment le pouvoir accru du pouvoir fédéral, était propice à une nouvelle offensive. L'événement déclenchant se produisit en octobre 1933, dans l'État du Maryland, lorsqu'un Afro-Américain déficient mental, nommé George Armwood, fut battu à mort sous les yeux de 2 000 spectateurs. Son corps fut ensuite mutilé et brûlé. Les responsables de cette barbarie, pourtant identifiés, ne furent jamais inquiétés par les autorités locales.

Suite à ce crime, le comité chargé des affaires judiciaires de la NAACP rédigea une proposition de loi visant à interdire les lynchages. Walter White parvint à gagner le soutien de deux sénateurs, Edward P. Costigan, et Robert F. Wagner. Le 3 janvier 1934, le président Roosevelt lui-même condamna les lynchages lors d'un discours devant le Congrès. La NAACP, par la voix de Du Bois, salua cette déclaration. « Roosevelt », écrivit l'intellectuel noir, « a déclaré franchement que le lynchage est un meurtre. Nous le savions tous, mais il est inhabituel qu'un président américain l'admette. Ce sont des raisons d'espérer » (*The Crisis* 41.1 : 20). Le 20 février 1934, plusieurs représentants de la NAACP, dont Arthur Spingarn et Walter White, respectivement vice-président et secrétaire exécutif de l'association, défendirent cette cause devant une commission judiciaire du Sénat, qui sembla sensible aux arguments avancés. Les réticences, toutefois, demeuraient vives au Congrès, y compris et surtout parmi les élus démocrates. « Le cœur de l'opposition se trouvait parmi les membres sudistes du Congrès qui [...] ne ressentaient pas le besoin de cacher leur mépris pour les aspirations de l'association » (Zangrando 1965 : 108).

La plupart des opposants à la loi étant issus du même parti que celui de Roosevelt, la NAACP entreprit de convaincre le président. L'organisation fit ainsi parvenir une pétition nationale contre les lynchages à la Maison-Blanche. Elle consacra en outre un numéro

⁴ Walter White, *Rope and Faggot : A biography of Judge Lynch*, New York : University of Notre Dame Press, 1929.

Roosevelt et les Afro-Américains : une nouvelle donne ?

complet de son magazine, *The Crisis*, à cette question, et sponsorisa une exposition dénonçant ces pratiques. Pour optimiser ses chances de réussite, Walter White décida de se tourner vers l'épouse du président, avec laquelle il entretenait de très bons rapports, afin que celle-ci intercède auprès de son époux. White crut voir ses efforts récompensés lorsqu'il obtint enfin une entrevue avec le président en 1935. Roosevelt reçut le responsable de la NAACP avec sa jovialité et sa bonhomie habituelles, mais lui expliqua qu'il ne pouvait prendre ouvertement fait et cause pour une loi interdisant les lynchages, et ce pour des raisons pragmatiques :

Je n'ai pas choisi les outils avec lesquels je dois travailler. [...] S'il m'avait été permis de les choisir, j'en aurais sélectionné de bien différents. Mais je dois faire passer mes lois au Congrès pour sauver l'Amérique. Les Sudistes [...] sont présidents ou occupent des postes stratégiques dans la plupart des commissions de la Chambre des représentants et du Sénat. Si je prends position pour une loi interdisant les lynchages maintenant, ils bloqueront chaque projet de loi que je propose au Congrès pour empêcher l'Amérique de s'effondrer. Je ne peux tout simplement pas prendre ce risque. (cité dans White : 169-70)

Comme il le signifia clairement à White, Franklin Roosevelt n'était pas prêt à risquer son avenir et celui du *New Deal* en s'aliénant l'aile conservatrice de son parti, dont le soutien était nécessaire à la poursuite de sa politique. S'il était favorable au fait que les Afro-Américains puissent, eux aussi, bénéficier des mesures fédérales destinées à venir en aide aux plus fragiles, Roosevelt n'entendait pas pour autant remettre en cause un système discriminatoire et ségrégationniste qui faisait des Noirs, dans le Sud surtout, des citoyens de seconde zone. Dans un souci constant de préserver leur ascendant sur la population noire, les élus sudistes arguèrent qu'il revenait aux États de légiférer sur les lynchages, mais refusèrent d'agir sur cette question. Orpheline d'un soutien présidentiel, la loi fédérale interdisant les lynchages ne fut jamais votée. Le secrétaire national de la NAACP avait sans doute surestimé la sensibilité du président à la question raciale, tout comme il avait sans doute surestimé sa propre influence auprès du pouvoir. White avait toujours privilégié le dialogue et la persuasion, plutôt que la menace, dans les rapports qu'il entretenait avec le président. Cette tactique ayant démontré ses

limites, c'est à un nouveau type d'actions qu'allaient bientôt avoir recours les organisations de défense des Noirs.

Les années 1940 : montée des revendications et annonce de combats futurs

À l'approche des élections présidentielles de 1940, la NAACP jugea le bilan de Franklin Delano Roosevelt « inégal » mais largement positif en comparaison avec d'autres :

M. Roosevelt [...] est parvenu à inclure les citoyens noirs dans presque toutes les phases du programme gouvernemental. À cet égard, peu importe qu'il soit loin d'atteindre l'idéal, car il devance de beaucoup n'importe quel autre président démocrate ainsi que les derniers présidents républicains. (*The Crisis* 47.11 : 343)

Le jugement de la NAACP était d'ailleurs plutôt en phase avec celui de la population noire, qui approuvait à 80 % l'action du président (Berg : 67). Cette popularité se confirma lors de l'élection présidentielle de 1940, que le président sortant remporta avec une majorité moindre qu'en 1936 mais avec un soutien indéfectible de l'électorat afro-américain. Roosevelt semblait ainsi avoir « remplacé Abraham Lincoln comme héros politique des électeurs noirs » (Berg : 67). L'image positive du président auprès des Noirs américains ne pouvait être attribuée à ses prises de position ou à ses actions à l'encontre de la ségrégation et de la discrimination raciales, dont on a vu qu'elles étaient presque inexistantes. Ce sont les aides sociales et économiques du *New Deal*, dont les Noirs bénéficièrent pleinement, qui conférèrent à Roosevelt ce statut populaire auprès des Afro-Américains.

Au début des années 1940 pourtant, la population noire eut des motifs légitimes de mécontentement vis-à-vis de sa situation économique. Tandis que le pays s'engageait dans une économie de guerre, les Afro-Américains étaient pratiquement exclus des industries d'armement. La NAACP consacra un numéro entier de *The Crisis* à ce problème. « Les avions de guerre », pouvait-on y lire en couverture, « les Noirs américains ne sont pas autorisés à les fabriquer, à les réparer, ni même à les piloter, mais ils doivent contribuer à leur financement » (*The Crisis* 47.7 : 193). Le racisme était, de surcroît,

Roosevelt et les Afro-Américains : une nouvelle donne ?

omniprésent au sein des forces armées. Les postes de commandement étaient réservés aux Blancs et les fonctions subalternes aux Noirs, tandis que les régiments de soldats étaient ségrégués. Un militaire noir engagé dans la Marine dépeignait cette situation avec amertume :

La Marine est ouverte à tout homme né aux États-Unis. Des fils d'Italiens, d'Allemands, de Français et de nombreuses autres races sont les bienvenus dans la Marine. Mais nous, dont les ancêtres sont arrivés en 1619 et dont les aïeux ont saigné et péri pour la liberté des Blancs, sommes la seule race à subir la discrimination. (*The Crisis* 47.7 : 201)

De nombreuses voix s'élevèrent au sein de la communauté noire pour dénoncer un problème d'ordre éthique ; le pays entendait défendre la démocratie en Europe alors même qu'il « refusait la démocratie à des millions de ses citoyens dans le Sud » (Wilkins : 175).

Décidés à se faire les porte-parole de ces revendications, plusieurs dirigeants d'organisations noires décidèrent de se mobiliser à l'initiative du très charismatique A. Philip Randolph. Dirigeant du principal syndicat noir, le *Brotherhood of Sleeping Car Porters* (BSCP) depuis 1925, Randolph avait également occupé la fonction de président du *National Negro Congress* (NNC), vaste mouvement regroupant diverses organisations noires. Accompagné de deux responsables noirs, dont Walter White, Randolph rencontra le président Roosevelt en septembre 1940, et tenta sans succès de le convaincre d'abolir la ségrégation dans les forces armées. Décidé à ne pas en rester là, mais convaincu qu'« il avait épuisé la méthode fondée sur la discussion pour traiter les problèmes des Noirs » (Pfeffer : 47), Randolph élaborait une nouvelle stratégie offensive. Il décida donc de fonder le *March On Washington Movement* (MOWM), avec pour ambition de rassembler 10 000 Afro-Américains à Washington afin de réclamer des emplois dans les usines d'armement et de s'opposer à la ségrégation dans les forces armées, tout en réaffirmant l'attachement du peuple noir à la démocratie américaine.

La NAACP de Walter White apporta son soutien logistique au MOWM en mettant à disposition ses centaines de bureaux locaux, répartis à travers tout le territoire. Un large public fut ainsi mobilisé en vue de préparer la manifestation à venir, dont la date fut fixée au 1^{er} juillet 1941. En l'espace de trois mois seulement, Randolph et ses amis organisèrent des conférences, gagnèrent le soutien des leaders syndicaux, se firent entendre par le biais des églises et recrutèrent les

futurs manifestants. La marche, ses préparatifs et ses objectifs étaient régulièrement relayés par les quotidiens noirs, dont le *Chicago Defender*, le plus important d'entre eux, qui se disait prêt à croire au « miracle » que représenterait une telle mobilisation (*Chicago Defender* : 14). Le président Roosevelt, qui avait d'abord minimisé le mouvement, commença à craindre que la manifestation ne débouche sur des affrontements entre les forces de police et les manifestants et qu'elle ne se transforme en émeute raciale. Il chargea alors son épouse, Eleanor, d'intercéder auprès de Walter White afin qu'il annule la marche, mais cette tentative fut un échec. Roosevelt reçut donc à nouveau Randolph et White le 18 juin 1941, soit quelques semaines seulement avant la date prévue de la manifestation. Les deux dirigeants noirs, qui se savaient en position de force, se montrèrent intransigeants, et avancèrent le nombre de 100 000 manifestants.

Acculé, le président accepta finalement de signer un décret présidentiel (*Executive Order 8802*) interdisant toute discrimination raciale dans l'industrie de guerre sous contrat avec le gouvernement. Ce décret établit en outre le *Fair Employment Practices Committee* (FEPC), organisme de contrôle chargé de « recevoir et d'examiner les plaintes pour discrimination et de prendre les mesures nécessaires pour corriger les cas avérés » (*Washington Post* : 25). Randolph décida donc d'annuler la marche et salua le geste historique de Roosevelt en déclarant qu'il s'agissait du « premier décret présidentiel signé par un président des États-Unis en faveur des Noirs depuis la signature par Abraham Lincoln [...] de la Proclamation d'Émancipation en 1863 » (*New York Amsterdam News* 1941 : 15). La réalité était toutefois moins glorieuse que ne le laissait entendre le dirigeant noir. En effet, la question de la ségrégation raciale dans les forces armées n'était pas abordée, en dépit des exigences des organisateurs du MOWM. Walter White lui-même reconnaît que, par rapport au projet soumis au président, le décret 8802 n'en était qu'une « version émasculée » (White : 193).

Le *March On Washington Movement* marqua néanmoins un tournant dans les relations entre le pouvoir politique et les organisations de défense des droits civiques. La tactique employée par ces dernières s'était, jusque-là, limitée à un lobbying modéré. Il s'agissait de tenter de convaincre les élus par le biais de campagnes de presse, de lettres et de pétitions, voire d'entrevues. Les dirigeants noirs en appelaient alors au sens moral des législateurs, ou mettaient en avant les gains politiques qu'ils pourraient en tirer. À l'occasion du

Roosevelt et les Afro-Américains : une nouvelle donne ?

MOWM, les responsables afro-américains adoptèrent une nouvelle stratégie, plus offensive, en menaçant directement le président d'une manifestation de masse, à même de le déstabiliser. Ce type d'actions deviendra, dans les années 1950-1960, l'un des principaux moyens de pression du mouvement pour les droits civiques.

À plus court terme, le FEPC, mis en place suite au MOWM, contribua à limiter la discrimination raciale dans l'industrie de défense et facilita l'embauche d'ouvriers noirs. Ce comité avait vocation à enquêter sur les pratiques discriminatoires en vigueur dans les usines d'armement sous contrat avec le gouvernement. En cas de discrimination avérée, les patrons et les syndicats fautifs étaient invités à s'expliquer face à des membres du comité lors d'audiences publiques. C'est cette publicité, cette « pression morale » (Myrdal : 415) qui constituait la véritable, pour ne pas dire la seule, force du FEPC. Limité en moyens financiers, humains et coercitifs, le comité n'était pas, en effet, réellement en mesure de sanctionner les entreprises délictueuses. Mais l'expérience très désagréable que représentait, pour certains patrons sudistes, le fait de devoir rendre des comptes à des membres du comité noirs, suffisait souvent à ne pas enfreindre la règle. En s'immisçant dans les affaires du Sud, le FEPC eut aussi pour conséquence d'accroître le ressentiment des sudistes à l'égard des Afro-Américains et du *New Deal*. Le gouvernement était en effet coupable, à leurs yeux, de remettre en cause l'« harmonie raciale » du Sud (Sullivan 1996 : 158).

Ces tensions débouchèrent parfois sur des conflits. À Mobile, dans l'Alabama, des ouvriers blancs manifestèrent violemment suite à une injonction du FEPC de promouvoir les employés noirs. Des mutineries éclatèrent également dans certains régiments noirs, dont 80 % étaient situés dans le Sud et où la ségrégation était la règle. Dans le Nord, l'afflux de migrants afro-américains venus chercher du travail se heurta à l'hostilité des ouvriers blancs. Durant le printemps et l'été 1943, des émeutes raciales éclatèrent dans des villes comme New York, Los Angeles et Détroit. Dans cette dernière, les combats de rue firent 34 morts, dont 25 Noirs (Bacharan : 127). Comme souvent dans une telle situation, la police avait contribué à aggraver la situation en réprimant beaucoup plus durement les émeutiers noirs, ce qui conduisit Thurgood Marshall, de la NAACP, à comparer la police de Détroit à la « gestapo » (Marshall : 232). Mais ces émeutes étaient également liées à un sentiment de révolte de la part des Afro-Américains, qui considéraient que leur pays ne pouvait aller

défendre la démocratie en Europe tout en les traitant comme des sous-citoyens. C'est ce que résume le secrétaire adjoint de la NAACP, Roy Wilkins :

Les Noirs ne voulaient rien de nouveau ni de surprenant. Ils ne demandaient rien de plus que ce qu'ils avaient demandé avant que Hitler n'accède au pouvoir, rien qui ne soit incompatible avec les objectifs militaires déclarés des États-Unis, rien qui ne soit incompatible avec la Constitution [...]. Ils demandaient tout simplement l'égalité totale. (Wilkins : 184)

Toutefois, malgré une ségrégation persistante dans la plupart des camps militaires et en dépit du fait que de nombreuses pratiques discriminatoires perduraient dans les usines d'armement, les Afro-Américains participèrent massivement à l'effort de guerre. Sur le front, les militaires noirs étaient principalement affectés à l'intendance et au transport, mais de nombreuses unités noires combattirent directement l'ennemi dans le Pacifique, en Afrique et en Europe, comme les célèbres *Tuskegee Airmen*, des pilotes de chasse noirs récompensés pour leur bravoure. Sur le sol américain, la proportion d'employés noirs dans l'industrie d'armement passa de 3 à 7,2 % entre 1941 et 1944 (Pfeffer : 96). De nombreux Afro-Américains purent accéder à des emplois qualifiés dans le domaine de l'aéronautique, de l'industrie automobile ou sur les chantiers navals. Cette situation s'accompagna d'un regain de militantisme, qui profita directement à des organisations de défense des droits civiques comme la NAACP. L'association vit en effet ses effectifs multipliés par 6 entre 1940 et 1944, pour atteindre 300 000 membres (Sullivan 2009 : 285).

L'année 1944 vit également le président remporter sa quatrième élection présidentielle. Lors de son discours à la nation quelques mois plus tôt, il s'était inscrit dans la droite ligne du *New Deal* en proposant une seconde déclaration des droits (*Second Bill of Rights*). Il s'agissait de garantir un travail, un logement, l'éducation et la santé à tous, et quelle que soit la couleur de peau. Juste avant l'élection toutefois, Roosevelt céda aux pressions émanant des démocrates sudistes en se séparant de son vice-président, Henry Wallace, ce qui provoqua la colère des organisations et de la presse noires. Progressiste, Wallace s'était en effet toujours montré réceptif aux attentes de la population noire et souhaitait mettre un terme à la ségrégation raciale. En fin stratège, Roosevelt savait qu'en écartant Henry Wallace il s'assurait le

Roosevelt et les Afro-Américains : une nouvelle donne ?

soutien des démocrates sudistes, nécessaire à la poursuite de sa politique. Ce faisant, le président relégua, une fois encore, la question raciale au second plan.

Conclusion

Notre hypothèse liminaire selon laquelle la politique de Franklin Roosevelt représenta une nouvelle donne pour les Afro-Américains se heurte à certaines limites. Certes, grâce aux aides programmées par le *New Deal* pour surmonter la crise, une réponse conjoncturelle fut apportée au désarroi économique de la population noire. Toutefois, en ne s'attaquant pas au racisme endémique qui minait la société américaine, Roosevelt n'offrit aucune réponse structurelle à même d'améliorer significativement, et dans le long terme, le sort des Afro-Américains. D'où ce bilan assez sévère dressé par Roy Wilkins :

Je pense, depuis toujours, que la réputation de défenseur des Noirs de FDR était surfaite. [...] Le *New Deal* visait bien sûr à aider les pauvres, et il était normal que certaines aides reviennent aux Noirs, en tant que pauvres parmi les pauvres. Les Noirs lui en furent reconnaissants, mais ce n'est pas comme si FDR et son équipe avaient élaboré un programme pour sortir les Noirs de ce pays de décennies de négligence et de siècles de servitude. (Wilkins : 127)

Les libéraux du *New Deal*, y compris les plus sensibles à la cause raciale, considéraient en effet que seul le mieux-être économique permettrait à la population noire d'intégrer pleinement la société américaine et d'acquiescer les mêmes droits que les Blancs. À ces motifs idéologiques s'ajoutaient des raisons pragmatiques : Roosevelt craignait de perdre l'appui des démocrates sudistes, indispensable à la poursuite de sa politique, en remettant ouvertement en cause le système raciste en vigueur dans le Sud. La seule véritable concession faite aux organisations de défense des Noirs, durant les quatre mandats présidentiels, fut la mise en place du FEPC, mais il fut obtenu suite à la menace d'une manifestation de masse. La situation des Noirs américains en 1945 différait peu de ce qu'elle était avant l'arrivée de Franklin Roosevelt au pouvoir douze ans plus tôt. Dans le Nord, les Afro-Américains étaient cantonnés à des métiers pénibles et mal payés et vivaient, pour la plupart, dans des ghettos. Dans le Sud, la ségrégation raciale était toujours inscrite dans la loi ; la plupart des

Noirs continuaient à vivre dans la pauvreté et étaient privés du droit de vote.

On ne saurait toutefois tenir Franklin Roosevelt pour responsable de la situation des Noirs. La société américaine des années 1930, dans son ensemble, ne semblait pas prête à leur accorder les mêmes droits que les Blancs, comme l'explique l'historien Harvard Sitkoff :

Depuis trois siècles, le racisme contaminait la conscience nationale tout comme le corps politique. [...] La majorité des Américains blancs ne voulaient aucun changement dans les relations raciales. Ils ne souhaitaient ni la déségrégation ni l'égalité des chances pour les Noirs. [...]

Il faudra un quart de siècle de prospérité, une guerre mondiale et une guerre froide prolongée, la fin du colonialisme blanc en Afrique, et un exode massif des Noirs du Sud qui éclipsera toutes les migrations de ce type avant 1940, avant que les conditions de vie élémentaires des Noirs ne changent de façon significative. (Sitkoff : 330)

À en juger par la popularité du président auprès d'eux, les Afro-Américains eux-mêmes ne reprochaient pas à Roosevelt de s'être insuffisamment investi dans la cause raciale. Le *New Deal* leur était venu en aide en pleine crise économique, et ils le devaient à Franklin Roosevelt. En dépit de désaccords légitimes, autour de questions comme la discrimination ou les lynchages, les organisations de défense des droits civiques considérèrent elles aussi Roosevelt comme un allié, et elles choisirent de le soutenir à plusieurs reprises face à ses opposants républicains. Si peu de choses furent accomplies en faveur des Noirs durant les divers mandats du président Roosevelt, un espoir nouveau était né, qui allait plus tard engendrer le mouvement moderne des droits civiques des années 1955-1965. « La terre avait été labourée », écrit Sitkoff. « Les graines qui germeraient plus tard avaient été plantées. [...] Le temps des récoltes viendrait avec la génération suivante. » (Sitkoff : 335)

Bibliographie

- ATLANTA DAILY WORLD (29 octobre 1936) : 6.
- BACHARAN, Nicole. *Les Noirs américains : Des champs de coton à la Maison-Blanche*. Paris : Perrin, 2010.
- BADGER, Anthony J. *FDR : The First Hundred Days*. New York : Hill and Wang, 2008.
- BERG, Manfred. *The Ticket to Freedom : The NAACP and the Struggle for Black Political Integration*. Gainesville : University Press of Florida, 2005.
- CHICAGO DEFENDER (8 février 1941) : 14.
- COHEN, Lizabeth. *Making a New Deal : Industrial Workers in Chicago, 1919-1939* (1991). New York : Cambridge University Press, 1999.
- GREENBERG, Cheryl Lynn. *Or Does It Explode ? : Black Harlem in the Great Depression* (1991). New York et Oxford : Oxford University Press, 1997.
- GRUBBS, Donald H. *Cry From the Cotton : The Southern Tenant Farmers' Union and the New Deal*. Fayetteville : University of Arkansas Press, 2000.
- HAMILTON, Dona Cooper et Charles V. HAMILTON. *The Dual Agenda : Race and Social Welfare Policies of Civil Rights Organizations*. New York : Columbia University Press, 1997.
- HINE, Darlene Clark et Kathleen THOMPSON. *A Shining Thread of Hope : The History of Black Women in America*. New York: Broadway Books, 1998.
- HIRSCH, James S. *Riot and Remembrance : The Tulsa Race War and Its Legacy*. Boston and New York : Houghton Mifflin Company, 2002.
- KIRBY, John B. *Black Americans in the Roosevelt Era : Liberalism and Race*. Knoxville : University of Tennessee Press, 1982.
- LEUCHTENBURG, William E. *Franklin D. Roosevelt and the New Deal, 1932-1940* (1963). New York : Harper Torchbooks, 1995.
- MARSHALL, Thurgood. « The Gestapo in Detroit ». *The Crisis*, 50.8 (1943) : 232.
- McELVAINE, Robert S. *The Great Depression : America 1929-1941* (1984). New York : Three Rivers Press, 1993.
- NEW YORK AMSTERDAM NEWS (10 octobre 1936) : 14.
- . (19 juillet 1941) : 15.

- PFEFFER, Paula F. A. *Philip Randolph, Pioneer of the Civil Rights Movement* (1990). Baton Rouge and London : Louisiana State University Press, 1996.
- POOLE, Mary. *The Segregated Origins of Social Security : African Americans and the Welfare State*. Chapel Hill : The University of North Carolina Press, 2006.
- « Social Security for White Folk », *The Crisis*, 42.3 (1935) : 80.
- SITKOFF, Harvard. *A New Deal for Blacks : The Emergence of Civil Rights as a National Issue. The Depression Decade*. New York : Oxford University Press, 1981.
- SULLIVAN, Patricia. *Days of Hope : Race and Democracy in the New Deal Era*. Chapel Hill : University of North Carolina Press, 1996.
- . *Lift Every Voice : The NAACP and the Making of the Civil Rights Movement*. New York and London : The New Press, 2009.
- TERKEL, Studs. *Hard Times* (1970). New York : Avon Books, 2000.
- « The Roosevelt Record ». *The Crisis* 47.11 (1940) : 343.
- WASHINGTON POST (30 juin 1941) : 25.
- WHITE, Walter. *A Man Called White : The Autobiography of Walter White* (1948). New York : The Viking Press, 1995.
- WILKINS, Roy. *Standing Fast : The Autobiography of Roy Wilkins* (1982). New York : The Viking Press, 1994.
- WOLTERS, Raymond. *Negroes and the Great Depression : The Problem of Economic Recovery*. Westport : Greenwood Publishing, 1970.
- ZANGRANDO, Robert L. « The NAACP and a Federal Antilynching Bill, 1934-1940 ». *Journal of Negro History* 50.2 (1965) : 106-17.
- . *The NAACP Crusade Against Lynching, 1909-1950*. Philadelphia : Temple University Press, 1980.

